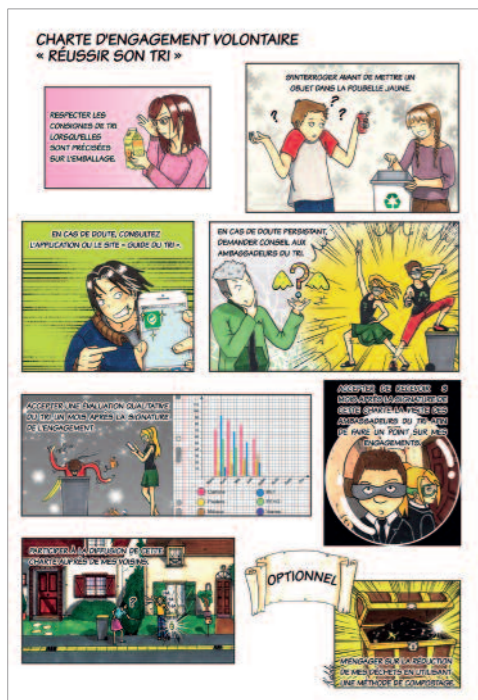


Les Ambassadeurs du tri de Gally Mauldre à votre service



Réduction des erreurs de tri, une mission d'envergure !

Vous l'avez peut-être déjà remarqué, depuis fin juillet 2017, nos ambassadeurs du tri sillonnent nos communes la veille du ramassage des poubelles jaunes. Vêtus de leurs gilets jaunes et parés de scotch « erreurs de tri », ils retirent de vos poubelles les déchets ne devant pas y être, tout en vous informant. Leur but est de tenter de réduire ces erreurs qui représentent un coût important pour la collectivité donc aux contribuables.

Poubelle jaune : le circuit des déchets

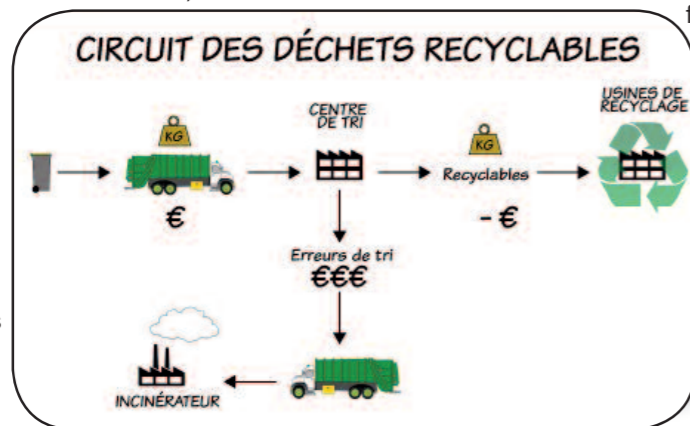
Lorsque les poubelles jaunes sont ramassées par les éboueurs, les déchets sont acheminés au centre de tri (le SIDOMPE à Plaisir-Thiverval).

À l'entrée, le camion poubelle est pesé.

Cela sert de référence pour établir la cotisation de chaque commune. Là-bas, les déchets sont triés manuellement et automatiquement en différentes catégories de recyclables (plastiques, cartons, papiers, etc).

Ceux-ci sont alors revendus à des usines de recyclage et le poids des recyclables sortants est du poids du camion entrant. Ainsi, l'action de bien trier devrait nous coûter moins cher... Mais voilà, les erreurs de tri représentent environ 25% du camion. Du personnel est mobilisé pour les repérer.

Il faut ensuite les réacheminer vers l'incinérateur et bien sûr cette manœuvre a, elle aussi, un coût. À titre d'exemple, pour notre communauté de communes en 2016, le montant des erreurs de tri était d'environ 57 000€



Les inspections de poubelles par les ambassadeurs du tri : intrusif ou éducatif ?

Depuis fin juillet, les ambassadeurs du tri ont commencé à inspecter la qualité du tri de vos poubelles jaunes. La démarche est simple : lorsqu'une erreur est repérée, celle-ci est scotchée sur le couvercle et une petite carte explicative vous indique quelles erreurs vous avez faites. Si plus de 50% de vos déchets sont des erreurs de tri, la poubelle est alors scellée et n'est pas ramassée par les éboueurs. Au contraire, si votre poubelle est impeccable, une petite carte de félicitations vous encourage alors à

continuer votre démarche éco-citoyenne.

Le système de tri est assez complexe en France, et malgré les différents prospectus d'information au tri, on s'y perd, surtout en ce qui concerne le plastique. « Les erreurs les plus fréquentes sont les barquettes en plastique ou en polystyrène ainsi que les sacs ou emballages plastiques. Pour faire simple, en ce qui concerne le plastique, tout ce qui a un bouchon va dans la poubelle jaune, le reste : c'est poubelle verte. ». Le but de cette opération est de venir vous montrer directement, au niveau de vos propres déchets, quels sont ceux qui ne sont pas recyclables afin de vous aider dans votre tri.

En aucun cas, cette démarche ne se veut punitive, son but est uniquement informatif. « N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez un doute sur un objet à jeter ou à recycler, nous sommes là pour vous aider. » Certains citoyens ont trouvé que c'était une excellente initiative et profitent du passage des ambassadeurs du tri pour leur poser des questions concernant tel ou tel déchet les ayant faits douter quant à la consigne de tri. D'autres, ont trouvé la démarche trop intrusive et peu instructive. Nous sollicitons donc votre avis, « Educatif ou intrusif ? Les inspections des poubelles jaunes par les ambassadeurs du tri », répondez à ce questionnaire de satisfaction sur internet en suivant ce lien :

<https://goo.gl/forms/8MKyiLXenX4VwwVn2>



Collecte sélective des déchets 2018

DOCUMENT À CONSERVER

Règles générales de collecte

Jours de collecte	Types de déchets	Date de collecte
Lundi	Déchets végétaux	44 collectes dans l'année
Mardi	Ordures ménagères	Toute l'année
Mercredi	Emballages, cartons et papiers	Toute l'année
Jeudi	Verre	Toute l'année, excepté les jeudis où sont collectés les Encombrants
Jeudi	Gros objets encombrants	Les jeudis 25/01, 22/03, 24/05, 26/07, 27/09, 22/11
Vendredi	Ordures ménagères	Toute l'année
Samedi	Gravats	Les 1 ^{ers} samedis du mois aux ateliers municipaux exceptés en janvier et août
Samedi	Déchets toxiques, électroniques, électroménager	Les samedis 3/03, 02/06, 01/09, 01/12 Parking de la Mairie

Les produits à collecter doivent être déposés sur le trottoir au plus tôt la veille à partir de 18h30 et au plus tard avant 5h30 le jour de la collecte.

Déchets verts

La collecte des déchets végétaux aura lieu les lundis, - en janvier les lundi 8 et 22 - en février uniquement le lundi 12.

Le redémarrage aura lieu le lundi 12 mars jusqu'au 10 décembre 2018.

Attention : 10 sacs et/ou fagots au maximum par habitation. Pour des raisons de manutention le poids de chaque sac ne doit pas excéder 20 kg, quant à la longueur des fagots moins de 1,20m.

Gros Objets - Encombrants

La commune sera collectée les 4^{es} jeudi des mois impairs, à partir du jeudi 25 janvier 2018. Le jour de la collecte des Encombrants, il n'y aura pas de collecte de Verre.

Déchets Toxiques (Déchets Ménagers Spéciaux)

Les Déchets toxiques, électroniques, électroménager (DMS et DEEE) sont constitués de déchets de produits chimiques, peintures, huiles, colles, ordinateurs, téléviseurs, machines à laver, réfrigérateurs, magnétoscopes, lecteurs dvd, etc.

Un camion de collecte "Ecobus" est présent sur le parking derrière la mairie les samedis 03/03/18 - 02/06/18 - 01/09/18 - 01/12/18.

Benne à gravats

Une benne à gravats est mise à disposition des usagers aux ateliers municipaux, en général le 1^{er} samedi de chaque mois, sauf janvier et août où la collecte n'est pas assurée (attention se reporter au calendrier).

Les déchets acceptés : déchets de béton, ciment, plâtre, cailloux uniquement.

Les informations contenues dans ce document figurent sur les sites internet suivants : <http://www.feucherolles.fr> - www.cc-gallymauldre.fr



Collecte sélective des déchets - CALENDRIER 2018

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 L JOUR DE L'AN	1 J	1 J	1 D	1 M FÉRIÉ	1 V	1 D	1 M	1 S DMS/DEEE	1 L	1 J FÉRIÉ	1 S DMS/DEEE
2 M	2 V	2 V	2 L FÉRIÉ	2 M	2 S DMS/DEEE	2 L	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D
3 M	3 S	3 S DMS/DEEE	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L
4 J	4 D	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M
5 V	5 L	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M
6 S	6 M	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J
7 D	7 M	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V
8 L	8 J	8 J	8 D	8 M FÉRIÉ	8 V	8 D	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S
9 M	9 V	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D
10 M	10 S	10 S	10 M	10 J FÉRIÉ	10 V	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L
11 J	11 D	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 J	11 D FÉRIÉ	11 M
12 V	12 L	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M
13 S	13 M	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J
14 D	14 M	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S FÉRIÉ	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V
15 L	15 J	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D	15 M FÉRIÉ	15 S	15 L	15 J	15 S
16 M	16 V	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D
17 M	17 S	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L
18 J	18 D	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M
19 V	19 L	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M
20 S	20 M	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J
21 D	21 M	21 M	21 S	21 L FÉRIÉ	21 J	21 S	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V
22 L	22 J	22 J OE	22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 L	22 J OE	22 S
23 M	23 V	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D
24 M	24 S	24 S	24 M	24 J OE	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L
25 J	25 D	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M FÉRIÉ
26 V	26 L	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J OE	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M
27 S	27 M	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J OE	27 S	27 M	27 J
28 D	28 M	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V
29 L		29 J	29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 S	29 L	29 J	29 S
30 M		30 V	30 L	30 M	30 S	30 L	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D
31 M		31 S		31 J		31 M	31 V		31 M		31 L

Encombrants : OE - Encombrants

JOUR FÉRIÉ

Jours fériés : toutes les collectes seront maintenues. Se reporter au calendrier ci-dessus.

DÉCHETS MÉNAGERS NON-RECYCLABLES

Sacs, poubelles classiques et conteneurs personnels
Barquettes, pots de yaourts



→ Mardi et vendredi

VERRE

Bouteilles et pots

Ni vitrerie, ni vaisselle



→ Jeudi (sauf jours de collecte encombrants)



EMBALLAGES, CARTONS RECYCLABLES ET PAPIERS

En vrac dans le bac jaune

Ni sacs plastique, ni déchets ménagers, ni couches, ni papier-peint

Papiers, journaux, magazines, bouteilles en plastique, canettes en métal, et briques alimentaires, caisses en carton



→ Mercredi



DÉCHETS VERTS

En petits fagots (1,20 m) et sacs papier laissés ouverts ou bac vert



→ Lundi

TOXIQUES DMS/DEEE

Déchets Ménagers Spéciaux
Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

À apporter à l'Écobus stationné sur le parking derrière la mairie

→ de 9h à 12h les samedi 3 mars, 2 juin, 1^{er} septembre, 1^{er} décembre